

000000109000000000

000000109000000000 **DPAH**

PRÊTS AMELIORATION HABITAT

1, rue Jean Louis Vin	cens - 47912 - AGEN CEDE	EX 9	ACTION SOCIALE 23 32 30			
Numéro d'allocataire	:					
		DEMAND	E DE PRE	т		
AMELIORATION H	HABITAT LEGAL	AME	ELIORATIO	ON HABITAT SOCIAL		
→ Votre	identité					
	vous-même		votre c	conjoint (e) ou concubin (e) ou pac	sé (e)	
nom :prénom :date de naissance :			nom : prénom : date de naissance			
→ Votre si	tuation familiale :					
. ,	vie maritale □	séparé (célibatai	(e) □ re □	divorcé (e) □ veuf (ve) □		
depuis le						
Entants	et autres personne	s vivant a v	votre doi	micile :		
Nom et	orénom	Date de naissance		Lien de parenté	Lien de parenté	
→ Votre adre	esse complète :					
Ville :	Code Po	ostal :				
Numéro de téléphone : Adre		Adres	se mail :	@		
→ Votre situ	ıation professionnel	lle :				
Vous-même-		Votre conj	ioint(e) ou concubin(e) ou pacsé (e)			
Activité professionnelle (à préciser)		A	Activité prof	fessionnelle (à préciser) :		
Activité non professionnelle (à préciser)			Activité non	n professionnelle (à préciser)		

→ Votre Logement				
Vous êtes : propriétaire (ou accédant)	<i>D</i>	locataire		logé (e) gratuitement ☐
date d'entrée dans le logement :				
Date d'achat : Date de const	truction	ı: D	ate d'ent	trée dans les lieux :
Type de logement				
☐ F3 (2 chambres)	□ F5	(4 chambres	s)	autres
☐ F4 (3 chambres)		(5 chambres	•	
Type de dépenses logement:				
☐ remboursement crédit (s) b			i(s)	□ montant loyer :
montan	-			
inontal				
S'agit-il d'une maison individuelle :	□ ou	<u>i</u>		□ non
	les tra	vaux		
Nature des travaux envisagés				
A		in de constru		П попП
Avez vous déposé i	un penn	is de constru	re ? oui	Попп
Coût des travaux :				
	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		•••••	
Date approximative du début des trava	<u>aux</u> :			
Les travaux envisagés seront effectué	<u>)s</u> :	□ par vous	-même	□ par un entrepreneur
	nt le fir	nancement	des trav	<i>'aux</i>
Avez-vous déposé un dossier de surer	ndettem	ent à la band	que de F	rance:
OUI 🗆 NON 🗅				
Cochez la case correspondante				
Montant du prêt sollicité :				
Durée du remboursement souhaitée :				
Avez-vous sollicité, auprès d'un autre	organis	sme, un prêt	ou une	subvention pour ces même
travaux ?	_			
□ oui Si oui auprès de qui ?	□ no	n		
Montant				••••
De quelle manière la partie du coût de				

→ Informations pratiques

Vous ne devez procéder à aucun achat avant notification de la décision.

Le paiement du prêt vous est effectué à hauteur de 50 % après signature des contrats de prêt puis 50 % à réception des factures.

Pièces à joindre au dossier

→ DEVIS détaillé(s) des travaux envisagés pour lesquels le prêt est demandé.

<u>Attention !!!!</u> Lors du paiement, la facture devra également correspondre au devis présenté. Nous vous demandons de bien remplir votre dossier.

Si celui-ci est incomplet, nous devrons vous le retourner et cela retardera son instruction. En cas de difficulté, vous pouvez nous contacter au 32 30.

Si vous effectuez vous-même les travaux, fournissez un devis détaillé des matériaux nécessaires (ce devis doit être établi par le fournisseur éventuel).

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Art. L 835-5 du Code de la Sécurité Sociale et Art. 441-1 du Code Pénal). L'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art. L 831-7 du Code de la Sécurité Sociale).

les renseignements porté	s sur la pi	résente demande et les documents joints sont exacts. Je	
m'engage a signaler a la (es changements modifiant la présente déclaration.	
	2	Signature de l'Allocataire ET du conjoint	

Si vous faites l'objet d'un placement sous tute	elle	
Je soussigné(e)	tuteur(tric	;e)
de		
déclare avoir pris connaissance de la présente de	emande de prêt et donne mon accord.	
A le		
Signature du tuteur(trice)		

"La caisse d'allocations familiales du Lot-et-Garonne, se réserve le droit de contrôler, par tous les moyens mis à sa disposition, le respect des conditions d'octroi de l'aide, l'utilisation des fonds et l'exécution des clauses du contrat. En cas de non-respect de ces éléments, la Caf est susceptible de ne pas verser l'aide voire d'en demander le remboursement, notamment en cas de fraude, malgré l'accord consenti au vu des informations fournies lors du dépôt de la demande."